



# TÉLÉVERCORIN

CHALAIS – VERCORIN – CRÊT DU MIDI

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

+ [VERCORIN.CH](http://VERCORIN.CH)

2020-2021



Grimentz - Zinal  
St-Luc - Chandolin  
Vercorin

**RMA**  
Remontées Mécaniques du Val d'Anniviers

# 1. ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

## 1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

	<i>Échéance mandat</i>
<b>Dominique Perruchoud</b> , Président du CA, Ingénieur, Président de Cimark	2023
<b>Patrick Rudaz</b> , Vice-Président du CA, Conseiller Communal, à Chalais	2023
<b>Martine Perruchoud Hofstädter</b> , Conseillère communale, à Chalais	2023
<b>Arnaldo Corvasce</b> , Agent Immobilier, à Vercorin	2023
<b>Jean-Marc Zufferey</b> , Ancien Directeur de l'Association Beaulieu, à Briey	2023
<b>Yvon Renggli</b> , Licencié en sciences commerciales, Fiduciaire, à Vercorin	2023
<b>Arthur Clivaz</b> , Directeur chez Mazars, à Sion	2023
<b>Stephen Tissières</b> , Conseiller communal, à St-Léonard	2023
<b>Georges Perruchoud</b> , Installation Manager Suisse Romande chez Kone, à Sion	2023

## 1.2 EXPLOITATION

<b>Frédéric Glassey</b>	<i>Poste</i> Direction
<b>Arnaud Tilquin</b>	Technique et exploitation
<b>Dany Di Paolo</b>	Pistes et sécurité
<b>Cem Pekcan</b>	Restauration
<b>Liliana Reis</b>	Administration et comptabilité
<b>Yvette Moulin</b>	Caisses et logements de groupes

## 1.3 ORGANES DE RÉVISION

	<i>Lieu</i>
<b>Fiduciaire FIDAG</b>	Sion

## 2. CONVOCATION

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### SOCIÉTÉ DE LA TÉLÉCABINE DE VERCORIN SA

Les actionnaires de la Société de la Télécabine de Vercorin S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le

**Samedi 28 août 2021, à 17h00,  
à la salle polyvalente de Vercorin**

### ORDRE DU JOUR

- 1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs**
- 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 août 2020**
- 3. Rapport de gestion de l'exercice 2020-2021**
- 4. Présentation des comptes de l'exercice 2020-2021**
- 5. Rapport de l'organe de révision**
- 6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables**
- 7. Nominations statutaires**
  - Propositions du Conseil d'administration
  - Organe de contrôle :
  - Réélection de la Fiduciaire Fidag SA pour une période d'une année
- 8. Divers**

Le contrôle des présences se déroule de 15h45 à 16h45, sur présentation des cartes d'admission. Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'organe de contrôle sont à la disposition des actionnaires, dès ce jour auprès de l'administration de la société, à Vercorin.

Le Conseil d'administration

### 3. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2020 – 2021 a été marquée pour chacun d'entre nous par la pandémie du Coronavirus et notre Société, comme toutes les entreprises du secteur, n'a pas été épargnée. Cette situation exceptionnelle a fortement influencé nos résultats. Les installations de transport sont restées ouvertes avec des restrictions sur le nombre de passagers par cabine. Les restaurants d'altitude étaient fermés dès le 26 décembre 2020, à part la prestation « take away », et ceci jusqu'à la fin de la saison d'hiver. Quant à nos logements d'altitude, l'exploitation fut interdite.

Les contraintes sanitaires, imposées par le Conseil fédéral, ont eu un impact direct sur nos résultats. Les principales conséquences de cette situation sont les suivantes :

- Diminution importante du chiffre d'affaires dans la restauration.
- Aucune recette provenant des logements de groupes.
- Charges supplémentaires liées aux exigences sanitaires.
- Croissance faible du nombre de clients sur notre domaine skiable.

En plus des éléments ci-dessus, nous avons vécu un début de saison compliqué jusqu'en janvier avec un manque de neige et par voie de conséquence, certaines installations fermées et des tarifs réduits. Malgré cet environnement peu réjouissant, notre Société réussit un exercice encore légèrement supérieur au business plan établi en 2018. Ce paradoxe trouve ses origines dans les quelques éléments synthétisés ci-dessous :

- La clientèle de la destination Vercorin est essentiellement suisse et a été attirée par notre cadre « si proche – si nature » et ceci aussi bien en été qu'en hiver.
- Pour la saison d'hiver, la proximité avec la plaine a influencé les skieurs peu enclins à faire de longs déplacements pour ne skier que quelques heures sans pouvoir se restaurer.
- Le soutien financier à fonds perdus pour la restauration et l'aide au chômage partiel ont permis de limiter les pertes dans ce secteur.
- La notoriété de Vercorin, le développement du marketing ciblé, l'augmentation de l'offre de logements de qualité et les améliorations qualitatives du domaine skiable ont participé largement à la croissance de notre clientèle.
- Les prestations exemplaires, dans ces conditions difficiles, de tout notre personnel ont consolidé le sentiment d'être bien accueilli, dans un environnement sécurisant.

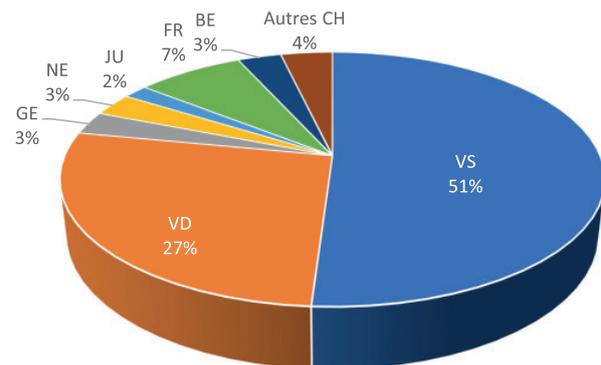
Toutes ces conditions positives et négatives ont permis à notre Société de clore un exercice 2020–2021 satisfaisant. En été, le nombre de clients a progressé

de 37% et celui de l'hiver de 6,7% en comparaison avec 2019 – 2020. L'augmentation du nombre de clients en hiver est essentiellement due aux possesseurs d'un abonnement Magic Pass. Les premiers passages des skieurs Magic Pass progressent et représentent 66,7% de tous les premiers passages, contre 60% pour le dernier exercice.

Cette situation est très représentative des conditions sanitaires qui ont freiné la venue de touristes étrangers et favorisé la venue de la clientèle urbaine suisse.

L'exercice boucle avec un EBITDA Total (résultat d'exploitation avant amortissements et impôts) de plus de 25% par rapport à notre année de référence

Répartition clientèle Magic Pass Hiver 2020-2021



2017-2018, et ceci, malgré l'environnement difficile de cette période.

La direction et le Conseil d'administration se sont fortement engagés pour offrir des conditions acceptables à notre clientèle malgré les contraintes sanitaires avec notamment des « take away » attractifs au Crêt du Midi et aux Plannards. Ils restent confiants pour l'avenir et ont travaillé avec détermination pour l'obtention des autorisations de construire du nouveau télésiège débrayable Tracui – Mont Major et de l'enneigement mécanique de la piste de Tracui. Cette installation permettra de transporter, dès décembre 2021, plus de 1400 personnes/heure confortablement assises et en six minutes. L'enneigement mécanique sera opérationnel pour cet hiver. Après seulement 6 jours d'exploitation hivernale, le restaurant de l'Etable de Sigeroulaz a ouvert véritablement ses portes cet été. Un passage piéton sous la piste a été construit pour permettre aux non-skieurs de rejoindre le restaurant en toute sécurité depuis la station intermédiaire. Nous nous réjouissons d'accueillir sur ces nouvelles installations tous nos fidèles clients et les nouveaux convaincus de notre destination « si proche – si nature ».

## EXPLOITATION ÉTÉ 2020

Les Suisses ont privilégié les vacances au pays pour l'été 2020. Vercorin a été particulièrement bien visité, puisque, sur nos installations, on compte près de 43'000 passagers, soit une progression de 37%. Pour tester l'attractivité en octobre, nous avons fonctionné en continu 7 jours sur 7. Malgré les conditions atmosphériques peu favorables durant cette période, nos clients ont apprécié cette nouvelle offre. C'est pour cette raison, que durant tout l'été 2021, nous gardons les installations ouvertes 7 jours sur 7 jusqu'à la fin octobre.

Les recettes d'été représentent 25% du chiffre d'affaires de la société. Elles reflètent l'attractivité estivale de Vercorin tant pour le tourisme journalier que pour les séjours. Les nouveaux aménagements prévus au Creux du Lavioz et l'amélioration de l'offre vont renforcer cette tendance.

## EXPLOITATION HIVER 2020-2021

Ce fut une saison compliquée qui a nécessité une flexibilité et une capacité d'adaptation extraordinaires de notre direction et de tout le personnel. Il a fallu composer avec un début de saison peu enneigé. Toutes les installations n'ont pas pu être ouvertes à la période de Noël et nous avons dû réduire nos prix. Les règles sanitaires évoluant toutes les semaines et le risque de fermeture des installations toujours présent ont mis les nerfs du personnel comme de nos clients à rude épreuve. Finalement, la saison de ski a été sauvée et ceci malgré la fermeture des restaurants. Le soutien financier du canton et de la confédération et la fidélité de notre clientèle ont permis de limiter les conséquences financières, tant pour notre personnel que pour notre société.

Avec près de 100'000 premiers passages, nous atteignons parfaitement les objectifs fixés dans notre business plan établi en 2018 pour planifier les nouveaux investissements.

Les produits des transports connaissent une progression de 5,5%. Ce résultat réjouissant est la conséquence de l'augmentation significative du nombre de 1ers passages en hiver et en été (+14,47%). La qualité de nos pistes, la diversité de notre domaine skiable, le nombre de chemins pédestres et VTT ainsi que le magnifique vallon de Réchy attirent toujours plus de clients.

Le domaine de la restauration et du logement de groupes a été particulièrement touché par la pandémie avec en plus, la fermeture du restaurant de l'Etable à Sigeroula durant l'été. Malgré une restauration en mode « take away » qui a très bien fonctionné et l'aide de l'Etat, nous accusons une diminution significative de nos recettes (-21,5%).

La très grande capacité d'adaptation de notre organisation, une gestion rigoureuse des charges d'exploitation, la flexibilité de notre personnel et le souci de tous d'offrir un moment de plaisir au grand air durant cette période difficile nous a permis de clôturer cet exercice avec un résultat positif.

## RESSOURCES HUMAINES

Après 40 ans passés à piloter les remontées mécaniques de Nendaz et Vercorin, notre directeur Frédéric Glassey a décidé de se diriger progressivement vers une retraite bien méritée. Fred a choisi Vercorin pour finir sa brillante carrière afin de relever des défis de taille :

- Construire une structure d'exploitation solide avec des personnes compétentes pour assurer une stabilité et un avenir à notre Société.
- Améliorer la qualité du domaine skiable (pistes, ski-lifts, sécurité et loisirs) pour augmenter son attractivité.
- Augmenter le chiffre d'affaires tout en maîtrisant les charges afin d'obtenir un résultat financier en adéquation avec nos ambitions.
- Construire un nouveau téléski (Chardon), un télésiège (Tracui-Mont Major) et un tapis de liaison (Crêt du Midi) ainsi que l'enneigement mécanique du Mont Major et de Tracui.

Il fallait un homme d'expérience et de ténacité pour mener à bien toutes ces tâches. Il lui manquait encore une expérience inédite. Avec la pandémie, il a été servi. Avec toute son équipe, il a fait front et su garder le cap en bon capitaine qui ne craint pas la tempête.

Fred, est un vrai montagnard, le pied sûr, de la détermination quand la voie est décidée, une grande habileté à négocier, mais aussi une âme sensible, un coeur sur la main et une amitié sincère.

Au nom de notre Société, nous te disons simplement merci et sois fier de tout le travail accompli.

La direction a su motiver toutes nos équipes pour offrir le meilleur produit possible dans un contexte de restrictions sanitaires. Le personnel s'est engagé sur tous les fronts pour permettre à chacun de profiter au mieux de cet espace de liberté en toute sécurité. Ce rapport annuel est aussi l'occasion de rappeler l'importance du travail de chacun pour assurer un séjour agréable à tous nos hôtes.

Que ce soit en visioconférence ou en présentiel, les membres du Conseil d'administration offrent leur temps et leurs compétences à notre Société pour assurer une gouvernance adéquate, un développement équilibré de nos installations ainsi qu'une solidité financière raisonnable pour une structure de notre taille. Ce travail continu nous a permis de boucler les levées de fonds lancées en 2018 et 2019 et de réaliser

## LOGEMENTS DE GROUPES

Les logements de groupes ont été complètement fermés durant tout l'exercice. Le redémarrage de ce secteur est encore incertain. Les exigences de ce type de clientèle sont en mutation depuis plusieurs années et la pandémie a mis en exergue les faiblesses de ces infrastructures. Une nouvelle analyse des attentes doit-être faite en relation avec notre offre et les nouvelles réglementations.

## INVESTISSEMENTS

9 ans après l'ouverture de la nouvelle télécabine (en décembre 2012), nous ouvrirons le nouveau télésiège débrayable Tracui – Mont Major en décembre 2021. De nombreux investissements ont été réalisés par les différents conseils d'administration afin de doter notre domaine skiable d'infrastructures modernes, confortables, rapides et conformes aux normes en vigueur. La construction du télésiège est en cours et nous allons réaliser, encore pour cet hiver, l'enneigement mécanique jusqu'à Tracui. En parallèle, les modifications du téléski du Cabanon sont en cours, de même que le démontage des téléskis de Tracui et Sigeroula. Nous voulons permettre à la nature de reprendre ses droits sur ces zones. L'aménagement d'un tunnel sous la piste à Sigeroula permettra aux piétons d'atteindre le restaurant de l'Etable en toute sécurité dès cet hiver. L'ouverture en décembre dernier du tapis de liaison du Crêt du Midi a séduit les skieurs débutants et démontré l'intérêt du développement « fun » de la zone Chardons-Crêt du Midi pour l'hiver. Les travaux doivent se poursuivre pour offrir de nouvelles expériences en été. Grâce à tous ces investissements et si chacun de nos 1200 actionnaires devient l'ambassadeur de notre destination, nous réussirons à partager la beauté de notre région avec un plus grand nombre de visiteurs. La saison 2021 / 2022 est une nouvelle étape pour le renouveau de Vercorin.

## PERSPECTIVES

Un nouveau chapitre s'ouvre avec l'arrivée à la tête de la destination Vercorin de Monsieur Arthur Clivaz. Une direction unique pour piloter les infrastructures

de transports (téléphérique, télécabine, télésiège et téléski), la restauration d'altitude liée aux transports, les logements de groupes, l'animation, l'information et le marketing devrait augmenter les synergies et permettre de faire mieux avec les mêmes équipes. La satisfaction du client sera notre principal indicateur. Le remplacement du téléphérique devient une nécessité pour Vercorin mais influencera aussi directement les activités de notre Société.

Notre priorité ces prochaines années devra se focaliser sur l'amélioration ponctuelle des infrastructures mises en place et sur le développement de nouvelles prestations pour l'été et l'automne. Nous devons créer un espace cohérent sur tout le versant qui va de Sorebois (2440 m), Bendolla (2130 m) à Crêt du Midi (2336 m). C'est ensemble avec tous les acteurs de ces stations que nous pourrons offrir des expériences attractives à notre clientèle fidèle et à nos nouveaux clients.

## REMERCIEMENTS, CONCLUSION

Sans l'engagement financier des actionnaires privés et de la commune de Chalais, votre société n'aurait jamais connu un tel développement. Nous vous remercions pour la confiance témoignée et votre soutien. Nous adressons une reconnaissance particulière à notre directeur Monsieur Frédéric Glassey qui remet à son successeur, Monsieur Arthur Clivaz, une société parée pour le futur. Un merci également à notre personnel qui par son engagement contribue tous les jours à la satisfaction de nos clients.

Grâce à la persévérance et à l'engagement de tout le Conseil d'administration, nous pouvons offrir à notre clientèle des installations modernisées, alliant confort et fiabilité. Ces investissements nécessaires permettront de renforcer notre attractivité et consolider progressivement notre assise financière.

La réalisation de vos ambitions et le plaisir de nos clients sont, chers actionnaires, le moteur de notre engagement.

Vercorin « si proche – si nature » mérite que chacun d'entre nous y contribue avec passion.

Pour le Conseil d'administration  
Dominique Perruchoud, Président



## 4. LES CHIFFRES CLÉS

# 2020-2021

TRANSPORTS		2020-2021	2019-2020	%
Produits liés aux transports	CHF	3 264 095.72	3 093 740.85	5.51%
Charges personnel	CHF	-1 187 822.60	-1 025 915.38	15.78%
Charges d'exploitation	CHF	-756 524.68	-676 293.96	11.86%
Autres charges	CHF	-324 157.75	-329 442.64	-1.60%
<b>EBITDA Transports</b>	<b>CHF</b>	<b>995 590.69</b>	<b>1 062 088.87</b>	<b>-6.26%</b>
<b>EBITDA / CA Transports</b>		<b>30.50%</b>	<b>34.33%</b>	
RESTAURATION ET LOGEMENTS		2020-2021	2019-2020	%
Produits liés à la restauration et logements	CHF	841 113.16	1 376 356.73	-38.89%
Subvention COVID-19 restauration	CHF	239 224.50	-	-
Charges de personnel	CHF	-711 548.26	-586 067.97	21.41%
Indemnités RHT COVID-19	CHF	172 902.65	-	-
Charges de marchandises	CHF	-305 143.90	-481 305.37	-36.60%
Autres charges	CHF	-178 327.25	-212 707.82	-16.16%
<b>EBITDA Restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>58 220.90</b>	<b>96 275.57</b>	<b>-39.53%</b>
<b>EBITDA / CA Restauration et logements</b>		<b>5.39%</b>	<b>6.99%</b>	
<b>EBITDA Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1 053 811.59</b>	<b>1 158 364.44</b>	<b>-9.03%</b>
en % des produits		24.26%	25.91%	
Produits financiers	CHF	1 582.65	986.98	60.35%
Charges financières	CHF	-221 360.78	-238 721.75	-7.27%
Produits extraordinaires	CHF	39 118.60	17 005.89	130.03%
Charges extraordinaires	CHF	-29 868.90	-37 893.89	-21.18%
Impôts	CHF	-59 849.05	-82 000.00	-27.01%
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>783 434.11</b>	<b>817 741.67</b>	<b>-4.20%</b>
En % des produits		18.03%	18.29%	-1.42%
En % des fonds propres		7.07%	8.31%	-15.00%
Prov. assainissement Forêt de l'Aventure SA	CHF	0.00	-30 545.92	-
Charges / Produits hors-exploitation	CHF	14 820.00	-14 820.00	-200.00%
Amortissements	CHF	-793 498.57	-765 817.21	3.61%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>4 755.54</b>	<b>6 558.54</b>	<b>-27.49%</b>
JOURNÉES SKIEURS		2020-2021	2019-2020	%
En été		42 982	31 740	35.42%
En hiver		99 807	93 545	6.69%
<b>Total</b>		<b>142 789</b>	<b>125 285</b>	<b>13.97%</b>

# 5. COMPTE DE RÉSULTAT 2020-2021

		30.04.2021	30.04.2020
<b>Produits transports</b>	<b>CHF</b>	<b>3 264 095.72</b>	<b>3 093 740.85</b>
Transports hiver	CHF	2 448 780.33	2 473 843.99
Transports été	CHF	566 934.88	456 098.07
Transports encaissés par CBV SA	CHF	21 571.12	35 190.60
Autres recettes liées aux transports	CHF	226 809.39	128 608.19
<b>Produits de restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>1 080 337.66</b>	<b>1 376 356.73</b>
Restaurant Crêt du Midi	CHF	675 679.55	1 076 443.71
Buvette de l'Etable	CHF	22 837.88	99 915.83
Buvette du Lavioz	CHF	119 454.16	156 524.92
Subvention COVID-19 restauration (annexe 2.7)	CHF	239 224.50	-
Logements de groupes	CHF	23 141.57	43 472.27
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>4 344 433.38</b>	<b>4 470 097.58</b>
<b>Charges exploitation transports</b>	<b>CHF</b>	<b>-2 268 505.03</b>	<b>-2 031 651.98</b>
Charges de personnel	CHF	-1 187 822.60	-1 025 915.38
Entretien rem. mécaniques, véhicules et divers	CHF	-466 768.94	-384 533.63
Electricité et matières de consommation	CHF	-289 755.74	-291 760.33
Assurances et dédommagements	CHF	-37 736.41	-25 823.70
Taxes diverses et redevances	CHF	-23 565.86	-42 364.20
Administration	CHF	-172 129.55	-148 989.98
Publicité et promotion	CHF	-90 725.93	-112 264.77
<b>EBITDA Transports</b>	<b>CHF</b>	<b>995 590.69</b>	<b>1 062 088.87</b>
<b>EBITDA / CA Transports</b>		<b>30.50%</b>	<b>34.33%</b>
<b>Charges exploitation restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>-1 022 116.76</b>	<b>-1 280 081.16</b>
Charges de personnel	CHF	-711 548.26	-586 067.97
Indemnités RHT COVID-19 reçues (annexe 2.7)	CHF	172 902.65	-
Charges marchandises et divers	CHF	-305 143.90	-481 305.37
Electricité et matières de consommation	CHF	-38 576.12	-65 417.92
Assurances et dédommagements	CHF	-3 353.69	-2 560.35
Taxes diverses et redevances	CHF	-6 159.11	-10 541.25
Administration	CHF	-53 113.94	-47 900.05
Publicité et promotion	CHF	-22 681.48	-28 066.19
Entretien bâtiments et maintenance	CHF	-30 316.19	-36 309.72
Charges des logements de groupe	CHF	-24 126.73	-21 912.34
<b>EBITDA Restauration et logements</b>	<b>CHF</b>	<b>58 220.90</b>	<b>96 275.57</b>
<b>EBITDA / CA Restauration et logements</b>		<b>5.39%</b>	<b>6.99%</b>
<b>EBITDA Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1 053 811.59</b>	<b>1 158 364.44</b>
<b>EBITDA / CA Total</b>		<b>24.26%</b>	<b>25.91%</b>
Amortissements et correction de valeurs	CHF	-793 498.57	-765 817.21
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>260 313.02</b>	<b>392 547.23</b>
Produits financiers	CHF	1 582.65	986.98
Charges financières	CHF	-221 360.78	-238 721.75
Charges hors-exploitation (annexe 2.8)	CHF	14 820.00	-14 820.00
Produits exceptionnels (annexe 2.6)	CHF	39 118.60	17 005.89
Charges exceptionnelles (annexe 2.7)	CHF	-29 868.90	-68 439.81
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>CHF</b>	<b>64 604.59</b>	<b>88 558.54</b>
Impôts directs	CHF	-59 849.05	-82 000.00
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>4 755.54</b>	<b>6 558.54</b>

# 6. BILAN

## 2020 – 2021

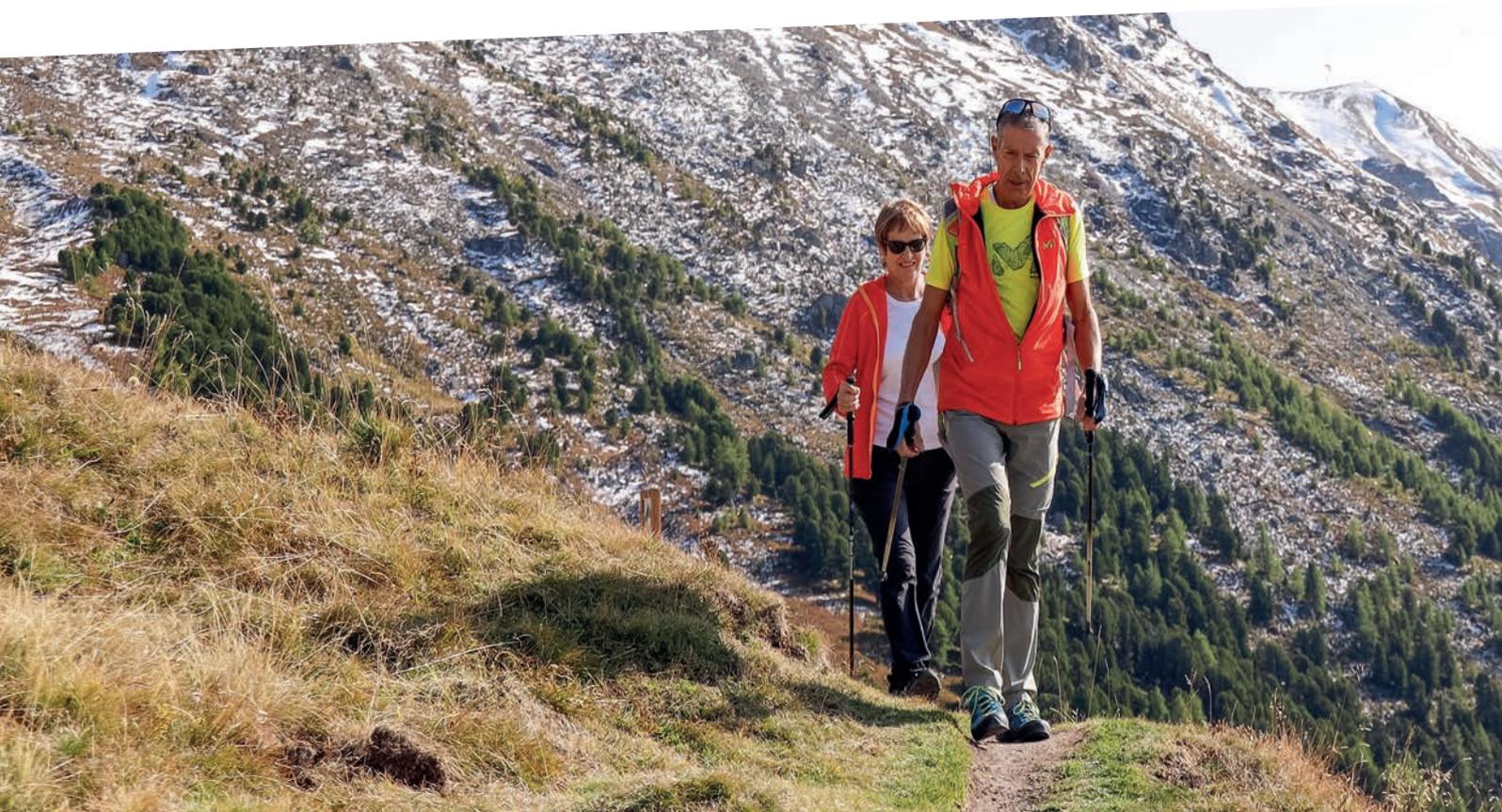
ACTIF		30.04.2021	30.04.2020
Trésorerie	CHF	2 044 879.80	1 482 034.46
Titres et garanties	CHF	423.00	340.50
Créances rés. de la vente de biens, prest. de services	CHF	539 390.60	589 800.26
Autres créances à court terme	CHF	34 977.81	52 164.14
Stocks et prestations de services non facturées	CHF	115 387.66	135 657.15
Actifs de régularisation	CHF	361 637.83	454 916.11
<b>Total Actif circulant</b>	<b>CHF</b>	<b>3 096 696.70</b>	<b>2 765 665.31</b>
Participations (annexe 2.1)	CHF	162 800.00	512 800.00
Immobilisations corporelles	CHF	23 798 198.82	21 801 640.00
Immobilisations incorporelles	CHF	35 000.00	29 406.00
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>CHF</b>	<b>23 995 998.82</b>	<b>22 343 846.00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>27 092 695.52</b>	<b>25 109 511.31</b>

PASSIF		30.04.2021	30.04.2020
Dettes rés. de l'achat de biens et prest. de services	CHF	842 551.84	1 017 745.30
Dettes à court terme portant intérêt	CHF	0.00	300 000.00
Autres dettes à court terme	CHF	393 977.21	214 906.37
Provisions à court terme (annexe 2.4)	CHF	0.00	258 527.85
Passifs de régularisation	CHF	1 133 148.69	295 146.76
<b>Total Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>CHF</b>	<b>2 369 677.74</b>	<b>2 086 326.28</b>
Dettes à long terme portant intérêt (annexe 2.2)	CHF	10 339 000.00	9 989 222.79
Autres dettes à long terme (annexe 2.3)	CHF	3 296 000.00	3 196 000.00
<b>Total Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>CHF</b>	<b>13 635 000.00</b>	<b>13 185 222.79</b>
Capital-actions (annexe 2.5)	CHF	11 073 720.00	9 828 420.00
Réserves fac. issues du bénéfice ou pertes cumulées	CHF	9 542.24	2 983.70
Perte de l'exercice	CHF	4 755.54	6 558.54
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>CHF</b>	<b>11 088 017.78</b>	<b>9 837 962.24</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>CHF</b>	<b>27 092 695.52</b>	<b>25 109 511.31</b>

## 7. INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS 2020-2021

### Compte des immobilisations

	Etat au 30.04.2020	Acquisitions 2020-2021	Annulations 2020-2021	Etat au 30.04.2021
Total télécabine	18 006 470.34	20 748.00	0.00	18 027 218.34
Total téléskis	4 907 425.00	507 726.68	-1 093 397.22	4 321 754.46
Total télésiège	106 269.90	1 531 109.92	0.00	1 637 379.82
Total véhicules, mob. et divers	2 486 740.40	443 917.07	-50 819.77	2 879 837.70
Total restaurants et cabanes	5 777 171.97	36 087.99	-324 282.04	5 488 977.92
Total terrains	928 618.10	0.00	0.00	928 618.10
Total pistes et chemins	1 073 754.49	60 996.71	-55 710.31	1 079 040.89
Total enneigement artificiel	4 660 546.56	92 833.57	-43 746.66	4 709 633.47
Total valeurs immatérielles	225 263.40	9 583.70	-120 031.86	114 815.24
Total foret aventures	0.00	192 104.72	0.00	192 104.72
<b>TOTAL</b>	<b>38 172 260.16</b>	<b>2 895 108.36</b>	<b>-1 687 987.86</b>	<b>39 379 380.66</b>



## Compte des amortissements

Etat au 30.04.2020	Amortissements 2020-2021	Annulations 2020-2021	Etat au 30.04.2021	Valeur comptable
3 964 470.34	312 748.00	0.00	4 277 218.34	13 750 000.00
3 914 904.00	89 427.68	-1 093 397.22	2 910 934.46	1 410 820.00
31 519.90	0.00	0.00	31 519.90	1 605 859.92
1 933 327.40	147 417.17	-50 819.77	2 029 924.80	849 912.90
3 330 869.97	94 187.99	-324 282.04	3 100 775.92	2 388 202.00
45 614.10	0.00	0.00	45 614.10	883 004.00
321 804.49	23 536.40	0.00	345 340.89	733 700.00
2 602 846.56	108 886.91	0.00	2 711 733.47	1 997 900.00
195 857.40	3 989.70	-120 031.86	79 815.24	35 000.00
0.00	13 304.72	0.00	13 304.72	178 800.00
<b>16 341 214.16</b>	<b>765'817.21</b>	<b>-1 588 530.89</b>	<b>15 546 181.84</b>	<b>23 833 198.82</b>

## 8. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

L'exercice 2020-2021 fut principalement marqué par une saison d'été record grâce à une présence massive des Suisses n'ayant pu se rendre à l'étranger pour les vacances. Marqué également par une saison d'hiver particulière durant laquelle il a tout de même été possible de skier grâce aux bonnes décisions prises en haut lieu. Le secteur de la restauration a, quant à lui, souffert des restrictions sanitaires qui imposaient uniquement une offre à l'emporter. Heureusement, cette partie de notre activité a pu bénéficier des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) et des aides à fonds perdus du Canton du Valais.

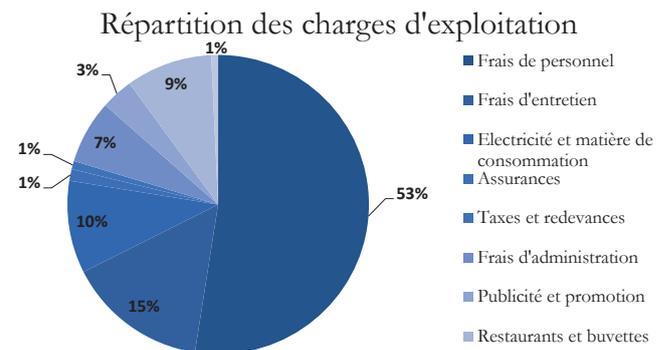
### PRODUITS D'EXPLOITATION

Dans ce contexte difficile, les recettes totales de la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021 s'élèvent à CHF 4'344'433 et enregistrent une régression de 2.81%. C'est grâce à une très bonne fréquentation en hiver et en été que les produits de transport sont en hausse de 5.50%, pour atteindre CHF 3'264'096. Relevons également une belle fréquentation à Vercorin de la communauté Magic Pass qui, en termes de premiers passages progresse de 20.88% ! Les secteurs de la restauration et des logements de groupes enregistrent, sans subvention, une baisse de 38.88%. Grâce à un apport cantonal à fonds perdus de CHF 239'224, cette diminution de chiffre d'affaires se réduit à 21.50%. Ainsi, le total du chiffre d'affaires du secteur restauration et logements s'élève à CHF 1'080'337. La buvette de l'Etable était en transformation durant l'été et n'a été exploitée qu'une semaine, au début de la saison d'hiver. Le restaurant du Crêt du Midi et la buvette du Lavioz bouclent sur un résultat positif.

### CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, ascendant pour l'exercice sous revue à CHF 3'290'622, régressent de 0.63%. Les indemnités RHT reçues ont permis de limiter la charge de personnel de la restauration. Rappelons que la saison précédente, avec une fermeture anticipée au soir du 13 mars 2020, avait été amputée de plus d'un mois d'exploitation. Nos charges d'exploitation sont bien maîtrisées. Toutefois, la progression des frais d'entretien d'installations et de véhicules est due au vieillissement des machines qui demandent désormais plus d'attention. La progression des frais d'administration provient du contrat d'assurance All Risk qui a été renouvelé avec une prime en forte augmentation. Dans ce contexte, les charges de

l'exercice représentent le 75.74% du chiffre d'affaires global, contre 74.09% durant l'exercice précédent.



### EBITDA, CASHFLOW ET BÉNÉFICE

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) s'élève à CHF 1'053'811 et représente le 24.26% du chiffre d'affaires. Notons que le même ratio, pour le secteur transport, se monte à 30.50% et correspond aux critères d'exigence pour l'obtention des crédits cantonaux NPR et LERM. Les prêts accordés par le Canton et totalisant cinq millions de francs seront mis à disposition dans le courant du mois de septembre 2021.

La charge d'intérêts s'élève à CHF 221'360 contre CHF 238'721 l'année précédente. Les fonds provenant de la souscription au capital social ont à nouveau permis de réduire l'utilisation de nos lignes de crédit et, par conséquent, d'économiser une part non négligeable d'intérêts négatifs.

La charge d'impôt provisionnée se monte à CHF 59'849 et tient compte d'une nouvelle augmentation du capital social de CHF 1'245'300 ainsi que d'une mesure fiscale favorable n'imposant plus la partie électromécanique des installations.

Le cashflow qui prend en compte les charges et les produits extraordinaires ainsi que les charges et produits financiers, s'élève à CHF 783'434, en régression de 4.20%.

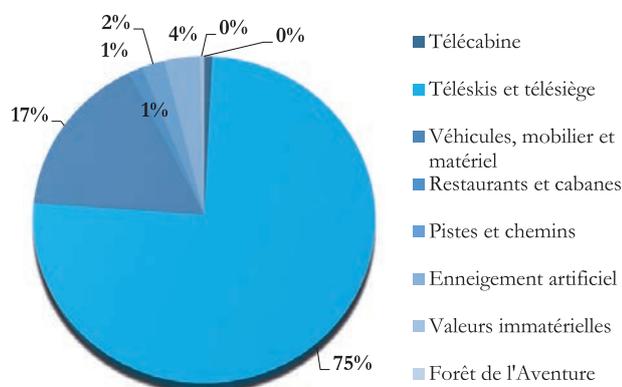
Les amortissements, effectués selon la norme et la politique de notre Conseil d'administration, se montent à CHF 793'498 et sont répartis selon le tableau récapitulatif figurant dans le présent rapport. L'exercice boucle sur un résultat positif de CHF 4'755. Tous ces résultats sont prometteurs pour l'avenir compte tenu de toutes les difficultés rencontrées durant l'exercice sous revue. Espérons que celles-ci s'atténueront à l'avenir pour une sensible amélioration de la marche de nos affaires.

## INVESTISSEMENTS

Durant cet exercice, notre société a investi CHF 2'895'108, principalement répartis dans le nouveau télésiège de Tracui pour CHF 1'531'110, l'achat d'un nouvel engin de damage Prinoth pour CHF 385'000 et la reprise de la société Forêt Aventures pour CHF 192'104. Ces investissements sont majoritairement pris en charge par les augmentations de capital et notre marge d'autofinancement.

En décembre 2021, le nouveau télésiège de Tracui ainsi que l'enneigement de la piste du même nom seront mis à la disposition de notre clientèle. Ces nouveaux investissements sont synonymes d'une forte amélioration de notre offre commerciale.

Investissements 2020-2021



## SITUATION FINANCIÈRE

Les fonds étrangers s'élèvent à CHF 16'004'677. L'endettement net, après déduction des actifs circulants et des immobilisations financières, se monte à CHF 12'745'181. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent de CHF 752'097 s'explique par les investissements élevés effectués durant l'exercice et l'annulation de la participation Forêt Aventures SA intervenue dans le cadre de la fusion.

Les capitaux propres atteignent la somme de CHF 11'088'017 et représente le 40.92% du total du bilan. Le tableau comparatif ci-dessous indique un léger fléchissement de la performance de nos ratios en comparaison avec la norme de la branche. Il s'explique par les difficultés rencontrées durant l'exercice sous revue. Cette situation devrait s'améliorer avec le retour attendu d'une exploitation sans restriction sanitaire et un nouveau télésiège dans notre domaine skiable. La mise en commun de la gestion d'exploitation avec Vercorin Tourisme SA et Téléphérique Chalais-Vercorin SA devrait également rationaliser partiellement les coûts.

RATIOS EN %	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Normes de la branche
Cashflow / chiffre d'affaires	8.84%	10.29%	14.86%	15.87%	18.29%	18.03%	15-25
Cashflow / actifs immobilisés	1.53%	1.73%	2.84%	3.21%	3.66%	3.26%	8-15
Chiffre d'affaires / actifs immobilisés	17.29%	16.81%	19.08%	20.21%	20.01%	18.10%	20-40
Frais financiers / chiffre d'affaires	4.92%	6.09%	5.50%	5.46%	5.34%	5.10%	<10
Frais de personnel / chiffre d'affaires	46.68%	45.37%	40.29%	41.49%	36.06%	39.74%	30-35





# 9. ANNEXE AUX COMPTES 2020-2021

Société de la Télécabine de Vercorin SA, Case postale 17, 3967 Vercorin

Siège social : Chalais

## 1. Principes (Art. 959c al. 1 ch. 1 CO)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse.

## 2. Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat (Art. 959c al. 1 ch. 2 CO)

### 2.1 Participations

		30.04.2021	30.04.2020
STA SA	CHF	1'000.00	1'000.00
Téléphérique CBV	CHF	3'000.00	3'000.00
Magic Mountains Cooperation (Magic Pass)	CHF	5'000.00	5'000.00
Funiculaire St-Luc/Chandolin SA	CHF	10'000.00	10'000.00
Rem. Mécaniques Grimentz/Zinal SA	CHF	13'800.00	13'800.00
Vercorin Tourisme SA	CHF	20'000.00	20'000.00
Chalet Bellecrête SA (44% du capital de la SA)	CHF	110'000.00	110'000.00
Forêt de l'Aventure (fusionné au 01.05.2020)	CHF	0.00	350'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>162'800.00</b>	<b>512'800.00</b>

### 2.2 Dettes à long terme portant intérêt

		30.04.2021	30.04.2020
Prêt Forêt de l'Aventure	CHF	0.00	30'222.79
Emprunt hypothécaire K 0342.27.31 - BCVS	CHF	325'000.00	325'000.00
Emprunt hypothécaire à terme - Raiffeisen	CHF	400'000.00	400'000.00
Emprunt hypothécaire (Restaurant) - BCVS	CHF	784'000.00	784'000.00
Prêt relais Commune de Chalais (BCVS)	CHF	3'680'000.00	3'600'000.00
Prêt relais Commune de Chalais (SUVA)	CHF	4'000'000.00	4'000'000.00
Prêt BCVS garanti par :			
- Cautionnement CCF	CHF	850'000.00	850'000.00
- Cautionnement partiel Commune de Chalais			
Emprunt hypothécaire 104.090.35.05 BCVs	CHF	300'000.00	0.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>10'339'000.00</b>	<b>9'989'222.79</b>

### 2.3 Autres dettes à long terme

		30.04.2021	30.04.2020
Prêt Bourgeoisie de Chalais	CHF	20'000.00	40'000.00
Crédit NPR	CHF	2'700'000.00	2'700'000.00
Prêt COVID-19	CHF	456'000	456'000
Prêt commune	CHF	120'000.00	0.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>3'296'000.00</b>	<b>3'196'000.00</b>

### 2.4 Constitution de provision

La provision constituée de CHF 258'527.85 au 30.04.2020 a été entièrement utilisée lors de la fusion de la Forêt de l'Aventure SA avec la Société de Télécabine de Vercorin SA (compensation des pertes cumulées).

## 2.5 Capital-actions

Au 30 avril 2021, le capital-actions se compose de 13'728 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 700.- et de 10'458 actions préférentielles à droit de vote privilégié d'une valeur nominale de CHF 140.-.

Une augmentation autorisée de CHF 2'999'500.00 avait été décidée à l'AG du 18 août 2018. La 1ère libération de capital est intervenue le 9 octobre 2019 pour un montant de CHF 723'100.00 et la 2ème libération le 11 novembre 2019 pour CHF 1'759'100.00. Le solde final, 3ème libération, est donc de CHF 517'300.00 et a été libéré sur l'exercice 2020-2021.

Une deuxième augmentation autorisée de CHF 1'498'000 a été décidée à l'AG du 31 août 2019. La 1ère libération de capital est intervenue le 23.02.2021 pour un montant de CHF 728'000.00. Le solde de CHF 770'000 sera libéré avant le 31 août 2021, échéance de l'autorisation délivrée par l'assemblée générale.

## 2.6 Autres recettes liées aux transports

Suite à la fusion enregistrée durant l'exercice sous revue, le chiffre d'affaires de la Forêt Aventures, s'élevant à CHF 91'229.09, est inclus pour la première fois dans ce compte.

## 2.7 Subvention et Indemnités RHT COVID-19

La Confédération et les Cantons ont mis en place des aides afin de soutenir les entreprises touchées par la pandémie du COVID-19. La Société de la Télécabine de Vercorin SA, pour la partie restauration uniquement, a reçu du Canton une aide à fonds perdus de CHF 239'224.50 et des indemnités RHT de CHF 172'902.65 couvrant les salaires des employés.

Le montant d'aide cantonale pour la restauration a été réparti comme suit, selon perte de l'exercice :

- Restaurant Crêt du Midi	CHF	185'976.14
- Buvette/Restaurant de l'Etable	CHF	35'756.84
- Buvette du Lavioz	CHF	17'491.52
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>239'224.50.</b>

## 2.8 Charges hors-exploitation

Une provision de CHF 14'820.00, pour le droit de timbre, avait été provisionnée dans le cadre de l'augmentation du capital dans les comptes de l'exercice précédent. Compte tenu de l'assainissement de la société effectué en 2018, la franchise pour l'augmentation du capital est de CHF 10'000'000.00. Ainsi, les augmentations de capital de l'exercice précédent et l'exercice sous revue ne sont pas soumises au droit de timbre. La provision est donc dissoute.

## 2.9 Produits extraordinaires

		30.04.2021	30.04.2020
Bourgeoisie de Chalais – Locations Sigeroulaz 2015/19	CHF	26'175.60	0.00
Solde location personnel 2018 – TCBV	CHF	0.00	11'828.74
Divers	CHF	12'943.00	5'177.15
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>39'118.60</b>	<b>17'005.89</b>



## 2.10 Charges extraordinaires

		30.04.2021	30.04.2019
Correction provision impôts 2018	CHF	16'338.70	0.00
Divers	CHF	3'877.00	4'960.31
Assurance RC 2019	CHF	0.00	6'781.50
Pertes sur débiteurs (2012 – 2020)	CHF	9'653.20	14'340.99
Correction TVA due sur MAGIC PASS (été 2018)	CHF	0.00	11'811.09
Provision pour assainissement Forêt Aventures	CHF	0.00	30'545.92
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>29'868.90</b>	<b>68'439.81</b>

## 3. Informations complémentaires (Art. 959c al. 1 ch. 4 CO)

### 3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois équivalent plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 50 au cours de l'exercice sous revue.

### 3.2 Montant résiduel des engagements de leasing

		30.04.2021	30.04.2020
Leasing engin de damage – Pisten Bully 600	CHF	0.00	119'735.50
Leasing engin de damage – Prinoth Leitwolf	CHF	320'622.25	0.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>320'622.25</b>	<b>119'735.50</b>

### 3.3 Actifs gagés ou cédés pour garantir les engagements de la société

L'ensemble des immeubles, installations et terrains, sauf les biens faisant l'objet de la dernière modification du PAZ.

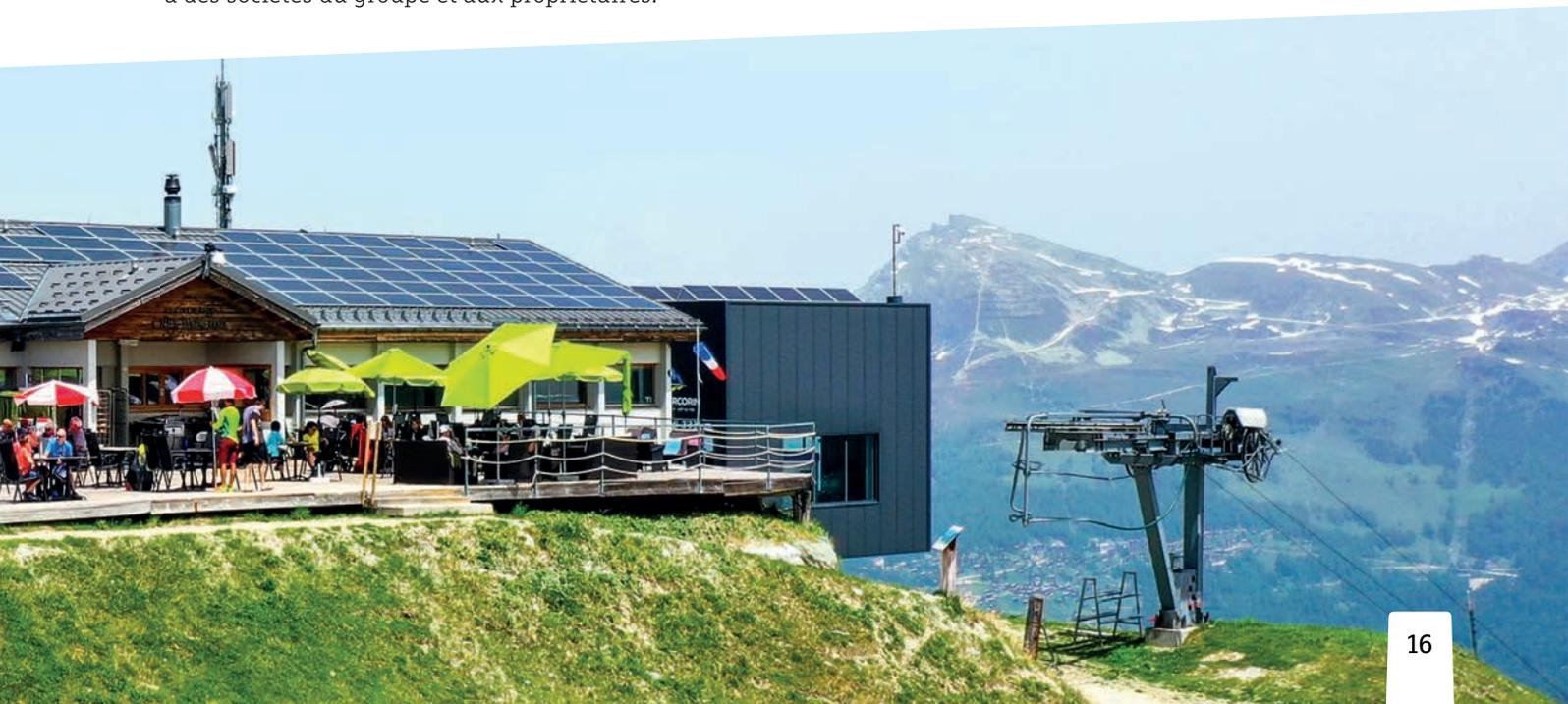
### 3.4 Dettes envers les institutions de prévoyance

Un montant de CHF 16'096.70 est dû à la Swiss Life concernant la LPP du personnel des remontées mécaniques pour le solde 2020-2021 et un montant de CHF 20'483.70 à GastroSocial concernant la LPP du personnel du restaurant et buvettes pour la période du 01.01.2021 au 30.04.2021.

### 3.4 Prêt COVID-19

Afin de garantir les besoins en liquidités, la Société de la Télécabine de Vercorin SA a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 456'000.-. Ce prêt ne porte pas intérêt. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2022, selon les prescriptions du Département fédéral des finances.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividende, ni de tantième, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.



## 10. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

### **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Société de la Télécabine de Vercorin SA, à Chalais**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Marc-André Ballestraz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 5 août 2021



Télévercorin SA  
Route d'Anniviers 1  
CH-3967 Vercorin  
T +41 27 455 58 55  
info@vercorin.ch

[Remontées mécaniques du Val d'Anniviers](#)  
[www.rma.ch](http://www.rma.ch)

